CAHIER D'INFORMATIONS AUX PARENTS

Service d'animation estivale
Été 2023

Table des matières

MOT DES COORDONNATRICES ____ ***4***

CAMP DE JOUR ____ ***5***

HORAIRE DU CAMP DE JOUR ____ **5**

INFORMATIONS GÉNÉRALES ____ **5**

Procédure de communication ____ 5

LES RÈGLEMENTS DU CAMP DE JOUR ____ **6**

Points de rassemblement ____ 6
Tenue vestimentaire ____ 6
Sac à dos du parfait campeur ____ 6
Matériel interdit ____ 7
Retard en fin d'après-midi ____ 7

CODE DE COMPORTEMENT ____ **7**

Étapes d'intervention pour un participant ____ 8

DINER ET COLLATIONS ____ **9**

Suggestion de boîte à lunch santé ____ 9

CONTRÔLE DES PRÉSENCES ____ **9**

Contrôle des départs à la fin de la journée ____ 9
Procédures en cas de retard ou d'absence. ____ 9

LES SORTIES ____ **10**

À LA PISCINE ____ **10**

Règlements de la piscine municipale de Pincourt ____ 11

POLITIQUE D'HYGIÈNE ____ **12**

Protection contre le soleil ____ 12
Hydratation ____ 12

SERVICE DE GARDE ____ ***13***

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE ____ **13**

INFORMATIONS GÉNÉRALES ____ **13**

Procédure de communication ____ 13
Le matin ____ 13
L'après-midi ____ 13
La signature des présences ____ 13
Les collations ____ 14
Sorties ____ 14
Les absences ____ 14
Les règlements du service de garde ____ 14
Retard en fin de journée ____ 14

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS OFFERTES ____ ***15***

Jeux brise-glace, jeux de connaissance _____ 15
Sports extérieurs, sports de gymnase, jeux sportifs _____ 15
Jeux coopératifs _____ 15
Arts plastiques, bricolages _____ 15
Grands jeux, activités thématiques _____ 15
Expression dramatique, théâtre, improvisation _____ 15
Jeux aquatiques, baignade, natation, jeux d'eau _____ 15
Activités scientifiques, sciences nature _____ 15
Danse _____ 16
Activités spéciales, activités à grand déploiement, kermesse _____ 16
Jeux d'éveil sensoriel, jeux musicaux, jeux de rythme, jeux de mémoire, jeux éducatifs, énigmes _ 16

MOT DES COORDONNATRICES

Chers parents,

Nous entamons bientôt les activités du programme de camp de jour pour un nouvel été.

Pour certains, il s'agit d'une première expérience parmi nous, tandis que d'autres s'apprêtent à revivre un bel été rempli de plaisir, d'activités, de beau temps et de belles rencontres.

Étant donné que nous désirons nous assurer du bon fonctionnement du camp cet été, nous vous demandons de lire ce cahier d'informations très attentivement et de faire part du fonctionnement et des règlements du camp à vos enfants.

L'information regroupée dans ce cahier répond à pratiquement toutes les questions que vous pourriez avoir sur le programme.

Si vous avez d'autres questions, nous nous ferons un plaisir d'y répondre à notre rencontre des parents le mercredi 7 juin à l'Omni-Centre de Pincourt de 19 h 00 à 21 h 00. S'il vous est impossible d'y venir, vous pouvez nous rejoindre au (514) 453-8981 poste 254 ou par courriel au campdejour@villepincourt.qc.ca.

Il ne nous reste qu'à vous souhaiter un très bel été parmi nous!
Au plaisir de vous rencontrer bientôt,

Jessica Gauthier, Alex Galaz-Mesias et Noémie Boudreault
Coordonnatrices du camp de jour

CAMP DE JOUR

5 à 13 ans

HORAIRE DU CAMP DE JOUR

Début : lundi 26 juin 2023

Fin : vendredi 11 août 2023

**Semaine 8 (mini-camp) : lundi, 14 août au 18 août 2022*

L'horaire du camp régulier est le suivant : 9 h à 16 h

*L'horaire durant les sorties peut varier, il est donc important de regarder l'infocamp ou la page Facebook du camp pour avoir l'horaire exact.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Procédure de communication

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. La coordonnatrice administrative du camp de jour peut être jointe en tout temps durant les heures du camp de jour au (514) 453-8981 *254. Une boîte vocale est disponible au besoin. Vous pouvez aussi communiquer par courriel à campdejour@villepincourt.qc.ca et en cas d'urgence, vous pouvez composer le 514 453-8981 *229.

NOUVEAUTÉ : LA PAGE FACEBOOK DU CAMP DE JOUR DE PINCOURT !

De plus, une nouveauté s'ajoute à notre camp de jour cet été. En effet, nous avons désormais une page *Facebook* dédiée au camp de jour de Pincourt. Sur celle-ci, nous y ajouterons l'Info Camp de la semaine ainsi que des informations de dernière minute. Il serait important de vous y adhérer pour ne rien manquer ! À noter qu'il sera impossible de commenter les publications, mais vous pourrez tout de même envoyer un message via *Messenger*, afin qu'il soit répondu dans les meilleurs délais.

Notre équipe

Coordonnatrice administrative :	Jessica Gauthier (Wazaby)
Coordonnatrice terrain :	Alex Galaz-Mesias (Stitch)
Coordonnatrice service de garde:	Noémie Boudrault (Libellule)
Accueil service de garde (Omni) :	Ketya Aoci (Kiwi)

LES RÈGLEMENTS DU CAMP DE JOUR

Points de rassemblement

Le matin, dès l'arrivée de son moniteur, votre enfant doit immédiatement le rejoindre à leur lieu de rassemblement (déterminé lors de la première journée) et lui donner sa présence.

Sauterelle :	Proche de la butte, sur le côté de l'Omni-Centre
Section 1 :	Kiosque Desjardins (Chapiteau)
Section 2 :	Clôture de soccer
Section 3 :	Les arbres près du stationnement de l'Omni-Centre, côté parc.

Le point de rassemblement du matin est identique pour le rassemblement du soir.

Il est interdit aux enfants et aux parents de circuler dans l'école Notre-Dame de Lorette ou dans l'Omni-Centre sans un moniteur, un coordonnateur ou une autorisation des responsables du camp de jour.

Les bicyclettes doivent être rangées à l'endroit désigné dans le Parc Olympique. Il est fortement recommandé d'avoir un cadenas, puisque nous n'assumons aucune responsabilité pour les objets perdus ou volés, incluant les bicyclettes.

Tenue vestimentaire

Comme les enfants bougent beaucoup durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables.

Habillement fortement suggéré

- Culottes courtes (shorts)
- Gilet à manches courtes (t-shirt)
- Espadrilles ou sandales attachées
- Casquette et/ou foulard pour se protéger du soleil

Chandail officiel
Chaque enfant aura un t-shirt à l'effigie du camp de jour.

Le t-shirt est obligatoire pour les sorties à l'extérieur du site du camp de jour.

Sac à dos du parfait campeur

- Repas froid pour le diner (il n'y a pas de micro-ondes)
- 3 collations
- Bouteille ou gourde d'eau
- Maillot de bain et serviette
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Vêtements de rechange

Au besoin :

- Imperméable pour les journées pluvieuses
- Coton ouaté pour les matinées fraîches

Il est important d'identifier clairement tout le matériel de votre enfant.

Matériel interdit

- Jupes et robes
- Gougounes (sauf à la piscine et aux jeux d'eau)
- Vêtements affichant des messages négatifs ou violents
- Gilets courts (type bedaine)
- Jeux de la maison (iPod, cellulaire, spinner, cartes pokémon, etc.)
- Boissons désaltérantes de type Prime

Le camp d'été n'est pas responsable des vêtements ou accessoires perdus, volés ou abimés. Nous vous demandons donc de bien identifier les effets personnels de vos enfants.

Retard en fin d'après-midi

Des frais de 5 $ par enfant, par tranche de 15 minutes effectuée, seront facturés pour les retards après 16h. Ces frais sont payables à la fin de la semaine.

Les enfants seront placés dans un groupe du service de garde jusqu'à votre arrivée. Veuillez vous diriger à l'entrée de l'Omni-Centre et aller voir la personne à l'accueil pour la marche à suivre.

CODE DE COMPORTEMENT

Puisque je suis maintenant inscrit au camp de jour et que je veux m'amuser dans un climat sain et sécuritaire, il est entendu que :

- J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du camp de jour;
- Je reste avec mon animateur et mon groupe en tout temps;
- Je suis poli avec les animateurs et les amis du camp de jour;
- Je participe activement aux activités et je m'amuse;
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- Je fais attention au matériel et au site du camp de jour;
- Je ramasse mes déchets et je les mets à la poubelle;
- Je m'habille de manière appropriée pour participer aux activités;
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de…

- Frapper les autres ou me battre;
- Me sauver;
- D'avoir un langage vulgaire ou inapproprié;

- Crier des noms;
- Lancer des objets;
- Nourrir les animaux;
- Briser du matériel;
- Vandaliser le site ou les bâtiments.
- Grimper ou m'asseoir sur les clôtures ou sur les buts de soccer.

Étapes d'intervention pour un participant

1er avertissement : (verbal)	Le coordonnateur appelle les parents et explique la situation. La coopération des parents est demandée.
2e avertissement : (écrit)	Le coordonnateur appelle les parents, explique la situation et suspend l'enfant pour une journée d'activité spéciale (sortie). Sur une feuille d'avertissement, il décrit le comportement de l'enfant et celle-ci sera envoyée à la maison pour être signée par le parent et retournée au coordonnateur le lendemain.
3e avertissement : (écrit)	Le coordonnateur appelle les parents, explique la situation et suspend l'enfant pour une semaine de camp de jour, et ce, sans remboursement. Sur une feuille d'avertissement, il décrit le comportement de l'enfant et celle-ci sera envoyée à la maison pour être signée par le parent et retournée au coordonnateur.
4e avertissement :	Le coordonnateur administratif contacte les parents pour expulser définitivement l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été (sans remboursement). L'enfant risque de perdre son droit d'inscription pour l'été suivant.

DINER ET COLLATIONS

Chaque groupe dîne avec son moniteur entre 12 h 20 et 13 h 10 dans le Parc Olympique ou à l'école Notre-Dame-de-Lorette. L'enfant doit apporter un lunch froid complet. (Il n'y a pas de réfrigérateur mis à la disposition des enfants, donc prévoir des aliments qui se conservent bien dans une boite à lunch avec un « Ice pack »).

Vers 12 h 50, les enfants et les moniteurs se dirigent vers les aires de jeux du parc pour une période de jeux libres.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et les enfants sont libres de prendre une autre collation vers la fin de la journée.

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

Suggestion de boîte à lunch santé

- Une bouteille d'eau
- Nourriture santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barres tendres)
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides.

CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ est contrôlé afin d'assurer la sécurité des participants.

*Seules les personnes inscrites sur la liste de présences sont autorisées à partir avec l'enfant.

Si une autre personne que celles inscrites sur la liste doit venir chercher votre enfant, vous devez nous en aviser. Nous refuserons de laisser partir votre enfant avec toute personne qui n'est pas inscrite sur la liste. De plus, il est primordial d'avoir une pièce d'identité pour que nous puissions vous identifier.

Procédures en cas de retard ou d'absence.

Vous devez nous faire parvenir une note, un courriel ou un appel de votre part lorsque votre enfant manque une ou des journées au camp de jour.

Si votre enfant doit s'absenter régulièrement (par exemple pour suivre des cours de natation ou de tennis), veuillez faire parvenir une note écrite au moniteur de votre enfant dès le début de l'été. Il est d'une grande importance que les heures d'arrivée et de départ (9 h et 16 h) soient respectées.

Les moniteurs ne sont pas responsables des enfants qui arrivent en retard.

Si votre enfant ne peut se présenter, communiquez avec le camp de jour avant 9 h à campdejour@villepincourt.qc.ca ou au 514-453-8981 * 254. Vous pouvez laisser un message dans la boîte vocale.

LES SORTIES

* Les sorties peuvent être sujettes à changement en ce qui concerne les heures d'arrivée. Il est important de rester à l'affût des publications sur la page *Facebook* du camp de jour.
* Le coût des sorties est inclus dans les frais d'inscription.
* Aucune sortie ne sera remboursée en cas d'absence.
* Il n'y a pas d'animation au parc lors des journées de sortie pour les enfants qui ne participent pas à la sortie.
* Une semaine avant chaque sortie, une feuille explicative (Info-Camp) sera envoyée par courriel et sur la page *Facebook*. Nous vous demandons de bien lire l'info camp, car les heures de départ et d'arrivée ainsi que le matériel nécessaire à la sortie seront indiqués.
* **Le port du t-shirt du camp de jour est obligatoire lors des sorties.**

À LA PISCINE

Les enfants iront régulièrement à la piscine en après-midi. Votre enfant doit donc apporter avec lui ses effets pour la piscine tous les jours.

Si votre enfant ne sait pas nager, il doit rester dans la partie peu profonde de la piscine et porter un gilet de sécurité. Il est important d'en informer le moniteur (les gilets sont fournis à la piscine.).

Même si votre enfant ne sait pas nager, il doit rester avec son moniteur et son groupe dans la piscine. Les enfants ne sachant pas nager seront accompagnés dans l'eau en tout temps. L'utilisation de la barboteuse est malheureusement interdite.

Les présences sont prises de façon systématique avant et après la baignade.

Si votre enfant suit des leçons à la piscine municipale, veuillez fournir un horaire détaillé à son moniteur pour que celui-ci puisse rappeler à votre enfant de se rendre à ses cours.

Le moniteur n'a pas la responsabilité d'aller reconduire et chercher votre enfant lors de ses leçons.

Pour certains groupes, les enfants vont pouvoir aller au Centre Nautique, afin de profiter de la planche à pagaie, du kayak, du pédalo et du canot.

Règlements de la piscine municipale de Pincourt

Il est interdit de :

- Porter des souliers et des espadrilles dans l'enceinte de la piscine. Les souliers doivent être enlevés à l'entrée
- se baigner sans avoir pris une douche.
- Courir sur le ciment ou le gazon
- Pousser, se chamailler ou se battre
- Manger ou boire ailleurs que dans la zone de pique-nique
- Mâcher de la gomme ou fumer sur le site de la piscine
- Apporter des contenants de verre
- Consommer de l'alcool ou de la drogue
- Se baigner avec un chandail, sauf en cas de coup de soleil
- Se baigner lorsque l'on est atteint de maladies contagieuses (exemple : herbe à puce)
- Plonger dans la partie peu profonde
- S'amuser dans les corridors de natation réservés pour faire des longueurs
- Grimper sur les clôtures, bancs ou autres équipements

Pour utiliser les tremplins, on doit :

- Savoir bien nager
- Attendre que la personne précédente ait sauté avant de monter sur le tremplin (c.-à-d. une seule personne à la fois sur le tremplin)
- Attendre que la personne en avant de soi ait quitté le bassin avant de sauter dans l'eau
- Faire seulement un saut sur le tremplin
- Marcher sur le tremplin, ne pas courir

Autres

- Les gilets de sauvetage ou les « swim-aids » sont autorisés. Les jeunes qui en ont besoin doivent cependant être accompagnés d'un adulte.

Notes

- Le personnel de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès ou d'expulser, sans remboursement ou compensation, toute personne qui ne respecte pas les règlements.
- La Ville de Pincourt ne se rend pas responsable des objets perdus ou volés à la piscine.

Protection contre le soleil

Le camp de jour demande aux parents que la crème solaire soit déjà appliquée sur l'enfant lorsqu'il arrive au camp de jour, et qu'il apporte un tube (ou autre contenant) de crème solaire pour d'autres applications durant la journée.

Il est conseillé de montrer à votre enfant comment bien appliquer la crème solaire et lui demander d'en appliquer avant qu'il se rendre au camp le matin. Pour des raisons de sécurité, chaque participant s'enduit de crème lui-même. **Notez que les moniteurs ne sont pas autorisés à appliquer de la crème solaire aux enfants.**

En raison des allergies, le camp de jour ne fournit pas de crème solaire aux participants.

Dans la mesure du possible, l'animateur place son groupe à l'ombre durant les activités et les moments de repos. De plus, le port d'une casquette ou d'un chapeau est fortement recommandé pour éviter les insolations.

Hydratation

Les animateurs sont informés de l'importance d'une bonne hydratation. Ils prévoient des pauses où les participants iront boire de l'eau. Une attention particulière sera portée lors des périodes de canicule.

Il est important que tous les participants aient une bouteille d'eau (ou gourde) avec eux.

SERVICE DE GARDE

Places réservées aux enfants inscrits préalablement lors des inscriptions du camp de jour.

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE

Début : lundi 26 juin, pour 7 semaines
Matin : 6 h 30 à 9 h
Soir : 16 h à 18 h

Le service de garde sera ouvert lors de la 8ème semaine (mini-camp).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Procédure de communication

N'hésitez pas à communiquer avec nous s'il y a quoi que ce soit. Avant 9 h et dès 16 h, les bureaux de la direction du camp de jour sont fermés. Cependant, une boite vocale est disponible au besoin en composant le (514) 453-8981 *254. Vous pouvez aussi communiquer par courriel à campdejour@villepincourt.qc.ca.
De plus, vous pouvez communiquer avec Noémie Boudreault, coordonnatrice du service de garde, qui sera présente sur le site de 6 h 30 à 10h30, ainsi que de 14 h à 18 h.

Le matin

Tous les matins, les enfants doivent se présenter à l'Omni-Centre, selon leur inscription. Il est de la responsabilité du parent de venir signer la feuille de présence auprès de la personne à l'accueil du service de garde. Elle se trouve à l'entrée de l'Omni-Centre.

L'après-midi

- Les activités de l'après-midi se font à l'Omni-Centre ou au Parc Olympique. Lorsque vous venez chercher votre enfant, vous devez donc signer la feuille de présence auprès de la personne à l'accueil du service de garde à l'Omni-Centre. Elle pourra, ensuite, vous indiquer l'emplacement du groupe de votre enfant, après avoir confirmé votre identité.
- Si à 18 h vous n'êtes pas venus chercher votre enfant, la coordonnatrice du service de garde téléphonera à votre résidence ou au numéro de téléphone d'urgence que vous lui avez laissés au début de l'été afin de recevoir vos instructions.

La signature des présences

- En tout temps, vous devez vous présenter à l'entrée de l'Omni-Centre, afin de signer la feuille de présence pour connaitre l'endroit où se trouve le groupe de votre enfant.
- Vous ne pourrez quitter le camp de jour avec votre enfant sans votre signature à l'accueil.

Les collations

Nous invitons les parents à prévoir des collations pour les enfants, surtout ceux qui resteront après 16 h. Il y aura un moment pour prendre une collation à 7h50, ainsi qu'à 16 h.

Sorties

L'horaire du service de garde CHANGE durant les sorties le mercredi. Le camp de jour peut commencer plus tôt, afin de quitter pour les sorties à 9h00.

Les absences

- Si votre enfant doit quitter le service de garde sans son parent, et ce, peu importe le motif (natation, tennis, permission de quitter à 17 h 30, parce que vous êtes arrivés à la maison, etc.), vous devez écrire une note et la transmettre à son moniteur de service de garde.
- En aucun cas un enfant ne peut quitter sans un avis des parents.

Les règlements du service de garde

- Les règlements sont les mêmes que ceux du camp de jour.
- En ce qui a trait aux avertissements, les moniteurs du service de garde fonctionnent de la même manière qu'au camp de jour.
- Un enfant qui est renvoyé du camp de jour est également renvoyé du service de garde.

Retard en fin de journée

Des frais de 15 $ par enfant, par tranche de 15 minutes effectuée, seront facturés pour les retards après 18 h. Ces frais sont payables à la fin de l'été.

Veuillez vous diriger vers l'entrée de l'Omni-Centre, la coordonnatrice du service de garde restera avec votre enfant jusqu'à votre arrivée.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS OFFERTES

Le camp de jour municipal offre dans sa programmation générale les activités ci-dessous.

Jeux brise-glace, jeux de connaissance

Activités de groupe permettant aux participants d'apprendre leurs noms, de mieux se connaître, de faire disparaître la gêne, de créer un esprit de groupe et de développer un sentiment d'appartenance.

Sports extérieurs, sports de gymnase, jeux sportifs

Activités où les habiletés physiques sont requises et développées. Jeux d'action, parfois compétitifs, où les participants sont en mouvement. Différents sports peuvent être mélangés afin créer de nouveaux jeux sportifs.

Jeux coopératifs

Activités basées sur la coopération où la participation de tous est mise à profit pour réussir. Normalement, ces activités nécessitent peu ou pas de matériel et sont adaptables facilement en fonction de l'âge ou du nombre de participants. Activités sans élimination, sans gagnant ni perdant.

Arts plastiques, bricolages

Activités où la créativité est de mise afin de créer une œuvre collective ou individuelle en utilisant différentes techniques plastiques et une variété de matériaux.

Grands jeux, activités thématiques

Activités de longue haleine où les participants collaborent à la réalisation d'une mission commune. Les participants sont regroupés en petites équipes pour vivre ces aventures thématiques.

Expression dramatique, théâtre, improvisation

Activités où les participants utilisent le corps, leur voix, leurs émotions et l'espace dans le but de représenter des scènes réelles ou fictives, de courte ou de longue durée. Ces activités font appel à la créativité, développent l'appartenance au groupe, l'expression orale et le sens du spectacle. Le rire est souvent au rendez-vous.

Jeux aquatiques, baignade, natation, jeux d'eau

Activités se déroulant dans l'eau ou avec de l'eau.

Activités scientifiques, sciences nature

Activités où les connaissances et la curiosité des participants sont mises à profit dans la réalisation d'une expérience de compréhension des phénomènes naturels et chimiques, de jeux d'esprit ou d'énigmes.

Danse

Activités artistiques où les participants s'expriment avec leur corps en apprenant ou en créant des mouvements et des chorégraphies, tout en suivant un rythme ou au son d'une musique.

Activités spéciales, activités à grand déploiement, kermesse

Activités où les participants font de petites épreuves ou parcourent divers plateaux d'activité, seuls ou en équipe. Souvent, les activités spéciales servent à souligner un évènement ou à récompenser.

Jeux d'éveil sensoriel, jeux musicaux, jeux de rythme, jeux de mémoire, jeux éducatifs, énigmes

Activités où les participants développent leurs sens (vue, toucher, odorat, ouïe, goût), jouent avec les sons, les odeurs, les textures. Ils apprennent à observer, à mémoriser, à reconnaitre et à reproduire des rythmes et des sons.